

Conseil d'Administration de l'IRSTEA du 17 mars 2016 : Echos du débat sur le rapport d'audit, par les élus du personnel

Le rapport d'audit « stratégique » sur l'IRSTEA était enfin à l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 17 mars. Le « chef de file » de la mission d'audit, Alain Mangeol, a fait une présentation rapide de l'analyse et des recommandations du rapport (sans doute le diaporama sera-t-il mis sur l'intranet par la direction comme le rapport lui-même). Voici un aperçu rapide des réactions des principaux protagonistes.

La direction a tenu à marquer ses distances avec le rapport et à apporter des « compléments d'information » notamment pour réaffirmer que le modèle économique, basé essentiellement sur les ressources propres, avait atteint ses limites. M. Bournigal (Président du CA) a contesté le scénario 2 du rapport (mise en extinction des corps de chercheurs IRSTEAs qui seraient peu à peu remplacés par des chercheurs venant du CNRS, de l'INRA, d'universités...) comme créant des difficultés sans apporter de bénéfices ; il a indiqué qu'il ne prenait pas position sur les scénarios 3 et 4 (fusion avec l'IFSTTAR et intégration dans l'INRA) car nécessitant discussion préalable avec les personnels ; quant au scénario 1 il s'agit du « cadre actuel optimisé »...

Bernard LARROUTUROU (membre du CA, ancien directeur général du CNRS et ex PDG de l'INRIA, actuel directeur du CEREMA) s'est également montré très très réservé par rapport à ce scénario 2.

La directrice de l'IFSTTAR (membre du CA) a clairement pris position contre la proposition de fusion IRSTEAs / IFSTTAR du scénario 3 : l'IFSTTAR est lui-même le fruit de la fusion, au 1^{er} janvier 2011, de 2 EPST (l'INRETS et le LCPC) et ça fait 5 ans qu'ils « rament » pour essayer de faire fonctionner le nouvel organisme... D'autant que l'IFSTTAR est particulièrement maltraité par sa tutelle (Environnement) : l'IFSTTAR a perdu 10 % de ses effectifs en 3 ans et il est prévu qu'il perde le tiers de ses effectifs en 10 ans... Elle n'a pas du tout envie de recommencer...

Les ministères de tutelle – qui rechignaient à s'exprimer – ont été au-dessous de tout. C'est la représentante de l'Agriculture qui s'est exprimée au nom des « trois tutelles » (Recherche, Agriculture, Budget), ce qui en dit long sur l'intérêt que nous porte notre tutelle principale, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Quant au représentant du Ministère de l'Environnement, il n'a pas dit un seul mot de tout le CA !

Les tutelles (Recherche, Agriculture, Budget) n'ont retenu qu'une seule phrase du rapport d'audit : « *L'analyse financière détaillée de l'établissement ne suscite pas d'alarme immédiate* » (p 17). En conséquence elles attendent de l'institut :

- Qu'il poursuive le chantier de « modernisation » engagé suite audit PwC et qu'il en fasse un suivi et un reporting régulier au CA
- Qu'il trouve de nouvelles ressources contractuelles notamment à l'étranger et qu'il assure « la maîtrise » de la masse salariale (autrement dit qu'il continue à geler de plus en plus de postes voire même à s'attaquer aux avancements et promotions !)
- Qu'il élabore un « plan de performance » (!), c'est-à-dire un plan d'économies sur l'investissement et le fonctionnement (c'est une demande que l'Etat fait à tous les opérateurs publics)

Non seulement les tutelles n'ont pas l'intention d'assumer leurs responsabilités et de mettre à niveau la dotation de l'Etat, mais elles exigent de nouvelles économies sur la masse salariale, le fonctionnement, l'investissement !

Par rapport aux scénarios de « fusion / intégration » proposés dans le rapport d'audit, les tutelles ont indiqué qu'elles n'étaient pas pour des fusions ou adossements mais pour des rapprochements scientifiques et des coopérations scientifiques (ce qu'on fait déjà quoi !)... Les tutelles vont donc s'atteler à préparer le budget 2017 pour lequel l'IRSTEA fera l'objet d'une « attention particulière » (super !).

Les représentants du personnel (RdP) ont pris la parole (cf déclaration jointe) pour réagir sur un certain nombre de points du rapport d'audit (sans exhaustivité) et porter une double exigence :

- Que le dossier ne soit pas enterré : pas possible de continuer comme ça, ce serait synonyme de mort à petit feu
- Que toute solution garantisse la poursuite de toutes les activités de recherche et les intérêts de tous les personnels (de recherche et d'appui)

Pour avancer sur des bases plus saines, les RdP ont fait une contre-proposition de méthode, consistant à reprendre la conclusion qui était formulée par le CSRT lors de l'examen du projet de décret IRSTEA en octobre 2011 : « *Au-delà du présent avis, ponctuel, le Conseil demande l'ouverture d'une réflexion globale sur l'adaptation du dispositif de recherche aux enjeux de l'environnement, pilotée par l'OPECST* » (Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques). Le représentant de la Recherche a répondu « pourquoi pas ? »... mais s'il ne serait pas exclu que les tutelles donnent un coup de pouce ponctuel à une restructuration du paysage de la recherche, ce serait uniquement dans la perspective d'économies à plus long terme...

Le Président Bournigal a conclu en redisant que la situation financière de l'Etablissement est préoccupante, qu'il faudra en tenir compte pour le budget 2017. Et que s'il devait y avoir une réflexion sur une évolution des structures, il ne fallait pas y entrer par les moyens. Il faudra discuter de la méthode avec les représentants du personnel et les tutelles. Ce sera à voir dans la future lettre de mission du Président de l'IRSTEA puisque son mandat touche à sa fin. (Il n'a pas indiqué s'il « remplait » ou pas).

A suivre...

Les représentants élus du personnel au CA

Pour plus d'informations, contactez vos élus présents à la réunion du 17 mars :

SUD-Recherche-EPST	SNPREES-FO
Marie-Bernadette ALBERT Roland ESTÈVE Fabrice GUIZIOU Jean-Marc LE BARS	Didier CROISSANT